

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 29

Artikel: Pages d'autrefois : il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



Pages d'autrefois

IL Y A CENT ANS

L'ANNÉE chaude et sèche que nous traversons et qui donne à la vigne une avance notable comparée aux années dernières — une bonne quinzaine de jours — a rappelé à ceux qui vivaient en ce temps-là l'année 1893, de grande réputation par sa sécheresse et surtout l'excellente qualité de son vin.

Mais la précocité exceptionnelle du vignoble ne peut cependant pas être comparée à celle de 1834, il y a juste cent ans. Voici ce que nous lisons dans la Gazette de Lausanne du 28 janvier de cette année-là :

« On remarque, à Epesse et aux environs de Cully, des ceps de vigne tellement avancés que les feuilles ont atteint tout leur développement, et que plusieurs grappes de raisins se font déjà apercevoir. A Ecublens, on a vu à une treille, quelques bourgeons de deux pouces, une feuille de vigne bien développée et même des raisins. »

On écrivait des Brenets, à la date du 10 octobre 1834 :

« Les effets de la température extraordinaire de l'année se font sentir sur les animaux comme sur les végétaux. La grive et le rouge-queue ont des œufs. Il y a dans le village beaucoup de pommiers en fleurs. Aux Frères, à une lieue du village, un prunier a fleuri trois fois ; on y a fait depuis deux récoltes de prunes, et il en porte encore maintenant qui sont déjà de la grosseur des raisins. »

A la même date (10 octobre 1834) la Gazette ajoutait :

« La vendange continue dans le canton de Vaud par un temps magnifique. On s'attendait généralement à une récolte abondante ; aujourd'hui, les résultats sont à peu près doubles. Il y a des districts où des propriétaires ont fait cesser la vendange, par défaut de place, malgré les nombreuses précautions prises depuis longtemps. »

De tous côtés on annonce la même abondance, de la France, du Rhin, de tous les cantons suisses, de toutes les contrées viticoles. De là naîtrait un véritable embarras et des pertes immenses pour le vigneron qui, faute de pouvoir loger la récolte, serait forcé de l'abandonner à bas prix, si les propriétaires, en augmentant considérablement le nombre des caves et des vases, n'eussent fourni les moyens de prévoyance et de conservation, si la population n'eût généralement augmenté, si enfin un grand nombre de particuliers n'eût pris le parti de faire des provisions pour plusieurs années.

Le canton de Vaud possède 16.000 poses de vignes. Il est des contrées qui ont produit dix chars la pose, et même au-delà. Mais en n'admettant que huit chars seulement, on arrive au chiffre de 128.000 chars, qui, au prix moyen de deux batz, représenteront une richesse de plus de dix millions.

« Mais il faut écarter, car, si à cette masse on ajoute 50 à 55.000 chars en vins vieux existants, et si, de ces 180.000 chars, on en déduit 25.000 pour la consommation locale et 20.000 pour l'exportation, on trouvera qu'environ 135.000 chars resteront dans les caves, où ils suffiraient à tous les besoins, dussent trois années consécutives manquer totalement de récolte. »

Le Fédéral, journal genevois, disait, à la date du 28 octobre :

« Depuis 1804, nous n'avons pas eu de vendanges aussi abondantes. Partout le vin de cette année paraît devoir être supérieur à celui de l'année dernière, mais inférieur à celui de 1811 et 1812. En général, la récolte est équivalente à celle de deux années ; aussi le prix du vin nouveau est-il très bas. »

« Les semailles sont fort en arrière ; la sécheresse les a arrêtées presque partout ; aussi depuis le retour de la pluie déploie-t-on une grande activité pour regagner le temps perdu. Il faudrait un hiver bien favorable pour que l'époque tardive des semailles n'eût pas une fâcheuse influence sur la récolte prochaine. Celle des regains, dont on avait désespéré, a été assez bonne, les pluies de fin août les ont fertilisés, et la beauté de l'automne permet de profiter des pâturages. »

« A l'exception des foins, il est peu d'années où les agriculteurs de notre pays aient pu se réjouir de résultats aussi avantageux. »



ABERDZI

O que vo z'îte oncora dzouvenu — lo bon Dieu vo lâi mantigne grand teimps — et vo principalement lè dzeintye fèmale rovilleinte quemet on sèllo que sè montre aprî la piodze, vo sède pe rein mé que l'è que d'aberdzi. Mâ, vo, que z'âi età dzouvenu lâi a onna balla vouarba de teimps, père-grand et mère-grand d'ora, prâo su que vo z'âi cein cognu. Vu tot parâi vo lo redere, l'è pas de trào po dâi villhie tite quemet lè noûtre.

Cein sè passâve lo deçando né, l'hivè principalement. Tandu la veillâ, on età ti einseimbllo dein lo pâilo d'avau. La mère-grand felâve dâo brego, la mère retacounâve l'è tsausse à sè brise-fè de mousse, tandu que l'è z'homme maillâvant lè rioute po dâi lin, âo appouentessant dâi tsevelhie po la boutseri.

Adan, lè dzouvenu valet, quand lâi avâi onna felhie à maryâ, vegnant assebin veillî avoué ti. L'è dinse que lè frequeintachon coumeincîvant. Petit-z-à-petit, lè valet que n'avant pe rein mé de pince po la tsermalâre, allâvant autra pâ, tsau ion, et po fini ein restâve fenameint dautrâi. Vè d'hî z'hâore, tsacon allâve droumi et la veillâ l'età passâve.

Mâ, lâi avâi quaque fèmale que l'amâvant bin lâo boun'ami. Adan, quand l'età ti via, que la grachâosa età montâie dein son pâilo damon, — la cillière allumâie, — l'âovressâi la fenîtra po dere « adieuissivo ! » (bonne nuit) âo tsermallâ. Mêmameint stisse grapelhîve amont clliâ fenîtra po on baison et dâi coup allâve on

momeint dein lo pâilo. Oh ! pas grand teimps, po cein que lè villhie sè veillîvant.

Eh bin ! l'è cein que l'età aberdzi. Et lè felhie qu'aberdzîvant l'età sure de passâ pè la leinga dâi dzein. Dein ti lè casse n'età pas onna recoumandachon, et clli l'aberdzâdzo sè fasâi ein catson.

L'è iena que s'è passâie dein clli teimps que vu vo dere.

La Caton âo bossî età reluquâie pè on boun'ami, lo Sami âo Greffié. Clli Sami, l'età venu veillî avoué lè z'autro vè lo bossî et, quasû vè nâo hâore l'avâi fè état de saillî. Mâ l'età onna rusa po allâ s'einfatâ dein la pâilo à la Caton. Volive vère cein que derâi.

A-te que lo que s'einclliou dein on bouffet ein atteindint la Caton. Quemet la porta s'è-te rovâie recllioussè on iâdzo que l'â età dedein, sarâi à mè tyâ que porri pas vo lo dere. Cein l'è arrevâ et pu l'è dinse.

Tot d'on coup, lo Sami l'out onna breson pè lo pâilo de côute. Qu'età-te arrevâ ? Lâi avâi on coumeincement d'inceindie pè la cousena et la pouâre l'età granta. Mon Sami risquâve d'ître grellî. L'avâi biau tsaussemaillî, fère dâi pî et dâi man po sè sauvâ : la porta tagnâi fè. Mon Dieu que fère ?

Adan, lâi vint onn' idèe. Bete son mor vè lo perte de la serraille et brâme d'âotant que pâo :

— Sauvâ lè mâoblllo po coumeincî ! (Sauvez les meubles). Marc à Louis.

Au théâtre. — On joue un drame très touffu, comportant une trentaine de rôles et dont on a peine à suivre l'intrigue.

A une scène de meurtre, un spectateur manifeste sa satisfaction. Et, comme son voisin s'en étonne :

— Ça fait toujours un personnage de moins.

FAIRE-PART DE CHEZ NOUS

Brantigny-le-Petit, ce 25 juin.

A mon vieil ami François,

Comme je sens de nouveau depuis une paire de jours mes douleurs qui me trivougnent les jointures, je reste par la maison, à bricoler de ci, de là, ce qui fait que j'ai un peu de temps à moi. J'en profite pour t'annoncer un grand nouveau, rapport à notre Fanchette. Voilà de quoi il retourne.

Donc, la Fanchette, tu sais, l'aînée de mon second mariage, s'est arrangée, le jour de l'abbaye du village, avec le fils au syndic, tu sais, l'Albert qui a fait des études pour être notaire. Ça fait que... ils vont se marier.

A vrai dire, je suis content qu'on soit cette fois au clair avec cette fille qui commençait à nous donner bien du souci. Il y a assez longtemps que ces deux se courraient après, par derrière notre dos, que ça faisait causer par le village. Si bien que, l'autre jour, j'ai dit à l'Albert qui venait m'emprunter de la graisse de char pour son père :

— Ecoute, mon garçon, pendant que je te tiens ! Il faudrait bien tâcher de voir quand ça veut finir, ce commerce et ces manigances avec notre Fanchette. La veux-tu pour à de bon, oui ou bien non ?

Sur cette apostrophe, il a bien fallu qu'il se décide. Ce qui fait que... ils vont se marier dans un mois, d'abord qu'on aura rentré les pommes de terre — il y en aura, cette année et on pourra même en donner aux cochons. — Ma femme va